

## 07.05.04 ACCÈS BAIE DE BEAUPORT / MISE À JOUR



Écrit par Yvon Lefebvre  
04-05-2007

Kitesurfers et véliplanchistes,

En plus des nombreuses représentations faites récemment sur le sujet, des démarches intensives ont été effectuées ces derniers jours auprès de la CSST, la Ville et le Port de Québec. Celles-ci nous amènent à conclure qu'il est inutile de pousser plus loin ce dossier. Tout ce qui pouvait être fait, l'a été.

**Une recommandation de fermer le site sera acheminée aux niveaux décisionnels de la Ville de Québec dans les jours qui viennent pour une décision finale probable le 16 mai prochain. Cette recommandation tient compte des coûts relativement élevés de 250 000\$ à 350 000\$ pour une ouverture partielle du site.**

Des problèmes de responsabilité civile (entrepreneur, Port et Ville de Québec), seraient à la base de cette recommandation et ne permettraient pas la mise en application de la proposition que nous avons soumise le 23 avril dernier.

Dans ce contexte et dans l'attente de la décision finale, il faudra (kitesurfers et véliplanchistes) nous préparer à utiliser d'autres sites pour la pratique de nos activités pour la saison en cours.

Comme aucun n'offre la sécurité de la Baie de Beauport. Il faudra redoubler de prudence pour éviter tout accident grave, notamment les risques découlant de la circulation de nombreux navires de fort tonnage dans le chenal.

Meilleures salutations

Yvon Lefebvre  
Conseiller spécial AKVQ  
Dossier Baie de Beauport  
Dernière mise à jour : ( 09-05-2007 )

Fermer la fenêtre